



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

p-ISSN: 2756-7532

e-ISSN: 2756-7524

Numéro spécial 1, janvier 2024

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

p-ISSN: 2756-7532; e-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Table des matières

Un regard sociologique de l'insécurité urbaine au Mali depuis 2020 : les cas Bamako et Ségou ... Amadou TRAORÉ.....	15
Le retard académique à l'université de Dédougou : analyse des déterminants et des stratégies de résorption ... Koug-Nongom BONKOUNGOU, Zouanso SOULAMA/COULIBALY, Marcel ZERBO	47
Baruch Spinoza, éthicien de la réconciliation ... Siaka KONÉ.....	75
L'esclave féminin dans la société Baoulé précoloniale : de la servitude au statut d'épouse ... Kouassi Serge KOFFI.....	95
Genre et foncier urbain : l'accès des femmes à la propriété foncière et à l'investissement immobilier dans la ville de Ouagadougou ... Kis-Wend-Sida Romaine KONSEIGA, Yisso Fidèle BACYÉ	109
Paulin Hountondji, universaliste par conviction, relativiste par compréhension ... AGBO Béatrice Afiavi, BOSSOUSSI AGBANNINHIN Sètondji Paterné.....	135
Vulnérabilité climatique et résilience des éleveurs agro-pastoraux de la zone sylvopastorale : cas de Bisnabé Gandé, région de Louga, Sénégal ... Geneviève DIONE, Aliou BALDÉ, Coly MBALLO	157
Orientation, formation et emploi des adolescent(e)s scolarisé(e)s dans l'enseignement secondaire au Bénin : les déterminants liés au sexe ... Magloire Fortuné Landry AITCHEDJI.....	177
L'enseignement/apprentissage de la discipline Français par la radio au Burkina Faso : pratiques actuelles et perspectives ... Arnaud OUÉDRAOGO.....	205
Utilisation des pesticides dans la cacaoculture et risques sanitaires associés chez les producteurs du canton Zebouo Nord à Daloa ...	

Abel Affouda ADJET, François Yao KOUAKOU, Albert Kouakou YAO	225
Le discours révolutionnaire et religieux dans Les Misérables de Victor Hugo : configurations éthotiques et pragmatiques ... Jacques BARRO	251
Migrations, peuplement et subsistance identitaire en Guinée du XI ^{ème} au XX ^{ème} siècles ... Mamady BAMBA, Fodé Bangaly KEITA, Abdoulaye FOFANA	281
Intérêts socio-économiques du Tamarinier noir (<i>dialium guineense willd</i>) dans les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki (region de Ziguinchor) ... Babacar FAYE, Virginie Ndébane MADIOUNE, Ngoné Wagane FAYE	305
La résurgence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » au Burkina Faso : souvenir révolutionnaire, réactualisation et réappropriation politiques ... Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA.....	341
Les limites des cours de soutien extrascolaire dans la dynamique des apprentissages scolaires des disciplines scientifiques au Burkina Faso ... Wendyam ILBOUDO, Innocent KIEMDÉ, Jean-Marie OUEDRAOGO.....	379
Motivation pour l'apprentissage de l'anglais et réussite scolaire : cas des élèves en génie civil du lycée de la jeunesse de Ouagadougou ... Fernand OUEDRAOGO, Sékou Oumar Tidiane TRAORE	403
Effets de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) sur le développement des habiletés cognitives des élèves de la ville de Ouagadougou ... Boulagnin Pierre N'DO, Brigitte NANA, Koffi Pierrot KOFFI,	443
La morphologie verbale en koromfe, variante d'Arbinda ... Inoussa GUIRE	459

Les nouveaux parlars urbains : approche sociolinguistique ... Palé Sié Innocent Romain YOUL	495
Éducation environnementale : implémentation du tri des déchets plastiques en classe de première au Burkina Faso ... Issa ZONGO, Moussa BOUGOUMA, Cécile MOUCHERON.....	515
De la crise de la gouvernance forestière à une dynamique de régulation intégrée : cas de la forêt classée de Gonsé, commune rurale de Saaba ... Ezaï NANA.....	545
L'évolution des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (1960-2014) ... Salif KIENDREBEOGO.....	565
Médecine traditionnelle dans le soudan occidental et mutation médicale en occident chrétien au Moyen-Âge ... Konan Kouassi Parfait BORIS.....	595
Problématique de la participation des jeunes au Tchad... Tchago NDIKWÉ, Dieudonné VAÏDJIKÉ, Melissa WOUTENE	611



L'évolution des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (1960-2014)

*The evolution of Burkina Faso diplomatic
representations abroad (1960-2014)*

Salif KIENDREBEOGO
Université Norbert ZONGO
Yacouba ZERBO
Université Joseph KI-ZERBO

Article disponible en ligne : <https://www.revuestisons.bf>

Pour citer cet article

KIENDREBEOGO Salif, ZERBO Yacouba, 2024, « L'évolution des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (1960-2014) », *Revue LES TISONS/RISHS*, Numéro spécial 1, janvier, p. 565-593.

Résumé : Le Burkina Faso, indépendante en 1960, devient capable de nouer des relations diplomatiques avec d'autres acteurs de la scène internationale. Il créa, en 1961, les premières missions diplomatiques à l'étranger avec une répartition idéologique uniquement en direction du bloc occidental. Le président Aboubacar Sangoulé Lamizana opéra une ouverture idéologique marquée par l'établissement de relations diplomatiques avec des pays progressistes. La Révolution démocratique et populaire noua des relations avec tous les pays dits progressistes du monde. L'ouverture démocratique du pays en 1991 nécessita une réorientation de la politique étrangère du pays en direction du monde occidental, se caractérisant par la fermeture des ambassades auprès des pays anti-impérialistes et des ouvertures. Mais, il demeure toujours une mauvaise répartition des Missions Diplomatiques et Consulaires dans le monde tel qu'en témoigne leur absence en Océanie.

Mots-clés : Dynamique, Représentations diplomatiques, Burkina Faso, Étranger

***Abstract:** Burkina Faso became independent in 1960 and was able to establish diplomatic relationships with other actors on the international scene. In 1961, it created the first diplomatic missions abroad with an ideological distribution only towards the Western bloc. President Aboubacar Sangoulé Lamizana operated an ideological opening marked by the establishment of diplomatic relations with progressive countries. The Democratic and Popular Revolution established some relationships with all the so-called progressive countries of the world. The democratic opening of the country in 1991 required a reorientation of the country's foreign policy towards the Western world. It has been characterized by the closure of embassies in anti-imperialist countries and also reopening. But there is still a poor distribution of Diplomatic and Consular Missions in the world as evidenced by their absence in Oceania*

***Keywords:** Dynamics, Diplomatic representations, Burkina Faso, Abroad*

Introduction

L'histoire diplomatique du Burkina Faso remonte à son indépendance le 05 août 1960. Depuis cette date jusqu'à la

L'avènement de la révolution le 04 août 1983, la logique diplomatique du Burkina Faso est fondée sur le statu quo des relations avec l'ancienne puissance coloniale, c'est-à-dire la France. Le 24 avril 1961, Maurice Yaméogo signa les accords de coopération avec la France, touchant à de nombreux domaines. Ces accords ont permis de garder le pays dans le giron français tout en évitant un basculement dans un autre camp géopolitique. K. Julien, Natielse (2013, p. 377) observe que si le dénominateur commun de la politique étrangère du pays est constitué par le maintien des liens avec la France, comme pont d'accès au monde pro-occidental, chaque chef d'État va tenter d'imprimer sa marque à la diplomatie voltaïque avec de style de gouvernance bien distinct.

La politique de bon voisinage conduisit le Président Maurice Yaméogo, en dépit de quelques vagues avec la fédération du Mali et l'union Ghana-Guinée, à nouer des relations diplomatiques avec les pays voisins et avec d'autres pays à travers le monde. Le Président Lamizana, ne bouleversant pas le schéma diplomatique mis en place par ces prédécesseurs, opéra quelques réaménagements. Tout en maintenant les anciennes alliances occidentales, les gouvernants de la IIème République procédèrent à une ouverture vers [l'Europe de l'Est], le Proche-Orient ou l'Asie et plus particulièrement en direction du monde arabe avec pour « Impératif d'élargir l'origine de l'aide internationale ». (Frederic Lejeal, 2005, p. 164).

Au début des années 1980, un changement fut opéré dans la politique extérieure du pays. Marquée par la volonté d'affirmer son indépendance, le Burkina Faso s'illustre par une diplomatie d'affirmation de sa personnalité, et par une présence et une participation plus effective dans les fora internationaux⁴⁸.

⁴⁸ Ministère des relations extérieures, 5ème Conférence des Ambassadeurs, Document de travail. Thème : La politique étrangère du Burkina Faso dans la perspective de l'an 2000, Ouagadougou mars 1993, p. 2.

La période révolutionnaire est marquée par une rupture dans la conduite de la politique étrangère du Burkina Faso. La présidence de Thomas Sankara est caractérisée, au plan diplomatique, par l'établissement de nouvelles alliances ou amitiés avec des incidences fâcheuses et des antagonismes sur les relations avec certains partenaires traditionnels en l'occurrence la France. Cependant, cette mutation du discours diplomatique sous le CNR n'occasionne pas un bouleversement significatif dans ses relations avec l'ancienne puissance coloniale.

Le Front Populaire (FP) succéda au CNR en octobre 1987 mais n'apporta pas un grand changement en matière de politique étrangère. Il réaffirme sa politique anti-impérialiste et internationaliste. Toutefois, le Front Populaire créa une ouverture dans la conduite des affaires extérieures avec une nouvelle orientation imprimée à la diplomatie burkinabè, à la nature des relations avec les pays voisins et à la conduite des rapports avec la communauté internationale.

Le pays créa des ambassades et des consulats aussi bien en Afrique et à travers le monde, imprima donc une dynamique à ses relations extérieures depuis la Ière République jusqu'en 2014. L'établissement de missions diplomatiques permanentes installées sur le territoire d'Etats étrangers et d'une manière réciproque constitue la meilleure forme pour maintenir des relations diplomatiques. (Colliard Claude-Albert, 1961, p. 8). Partant de ce constat de C.A. Colliard, comment la Haute-Volta actuel Burkina Faso a noué ses relations de 1960 à 2014 ? Autrement dit quelles sont les motivations du Burkina Faso à accréditer des ambassades à l'étranger ?

L'objet de cette contribution est d'étudier la dynamique de création des missions diplomatiques du Burkina Faso afin d'appréhender les aspects géopolitiques de ses représentations

diplomatiques à l'étranger et de comprendre l'intelligence qui accompagne cette diplomatie.

À travers une approche historique, l'étude a nécessité l'exploitation de la bibliographie disponible, des archives et des écrits officiels portant sur la politique étrangère, la presse et internet. Elle convoque également des enquêtes orales auprès des praticiens et d'anciens diplomates.

1. De la Ière République à la révolution d'août 1983

En suivant l'évolution politique de la Haute-Volta, K.Julien. Natielse (2013, p. 376), énumère trois périodes principales dans la politique étrangère du pays. D'abord, la continuité au lendemain de l'indépendance avec la France et l'ensemble des pays du bloc occidental ou capitaliste. Ensuite, la rupture avec l'émergence du pouvoir révolutionnaire caractérisée par une opposition profonde avec de nombreux pays africains.

De nouvelles relations furent établies fondées sur le marxisme-léninisme. Et, enfin, la phase de « rectification » et de normalisation marquée par le recyclage de l'image extérieure du Burkina Faso. Lassina Bitié (2021, p. 2) note que chaque régime a procédé à sa manière soit à de nouvelles ouvertures, soit à des fermetures, soit à des restructurations des missions diplomatiques et consulaires pour des raisons diverses.

1.1. Les débuts de la politique étrangère au lendemain des indépendances

Lors de la conférence des diplomates voltaïques portant sur l'organisation du Ministère des Affaires Étrangères tenue à Ouagadougou en 1962, Henri Ouattara évoquait une organisation sobre dudit ministère et des services extérieures comprenant des postes diplomatiques : ambassades, délégations diplomatiques, des

légations et des postes consulaires ⁴⁹» à l'étranger. Des missions diplomatiques qui peuvent être des ambassades, des représentations permanentes auprès d'États ou d'institutions internationales et à un moindre degré des consulats, Doulaye C. Ki (2008, p. 90) souligne le sentiment de béatitude qui animait les nouveaux États après l'indépendance en ces termes :

Au départ, le Burkina Faso, comme la plupart des États nouvellement indépendants, s'est laissé prendre dans l'euphorie des lendemains d'indépendance. Dès que les lampions de la fête se sont éteints, on s'est mis en devoir de traduire dans les faits la souveraineté internationale nouvellement acquise sans réaliser totalement les incidences financières qui pouvaient en découler.

En Haute Volta, la diplomatie se déploie dès 1961 à travers le monde : en Europe, au Moyen Orient, en Amérique, en Asie et en Afrique. Déjà en 1963, le pays comptait plus d'une dizaine de représentations diplomatiques⁵⁰ à travers le monde auxquelles s'ajoutent deux représentations permanentes⁵¹ et aussi représenté auprès de l'Organisation des Nations Unies par son Ambassadeur à Washington, auprès de l'UNESCO et de la FAO par son

⁴⁹ 1A1MAE1, Rapport de la conférence des diplomates voltaïques, organisation du Ministère des affaires étrangères, Ouagadougou, 1962

⁵⁰ -France, Italie : Résidence-Paris

-Belgique, Luxembourg, Pays Bas : Résidence-Bruxelles

-République Fédérale d'Allemagne, Suisse : Résidence-Bonn

-Grande Bretagne : Résidence-Londres

-Japon, République de Corée : Résidence-Tokyo

-États-Unis d'Amérique, Canada : Résidence-Washington

-Israël : Résidence -Jérusalem

-Liban : Résidence Beyrouth

-Ghana : Résidence-Accra

-Liberia : Résidence-Monrovia

⁵¹ -Mali : Résidence-Bamako

-Côte d'Ivoire : Résidence-Abidjan

Ambassadeur à Paris et auprès de la Communauté Européenne par son Ambassadeur à Bruxelles. (Doulaye C. KI 2008, p. 90-91).

Dès cette époque, la répartition géographique de ses représentations diplomatiques invite à des réflexions. D'abord, les raisons politiques ont prévalu dans la nomination de certains ambassadeurs. Faisant le récit des circonstances de sa nomination comme ambassadeur de la Haute Volta en Grande Bretagne, Gérard Kango Ouédraogo (2009, p. 263) affirme :

Mais, je n'étais pas le seul à être dans le collimateur. D'autres leaders politiques, jugés capables d'être une alternative à son pouvoir faisaient aussi de l'ombre à Maurice Yameogo. Finalement, un décret fut pris le 05 mai 1961 nommant comme ambassadeurs Henri Guissou à Paris, Christophe Kalenzaga à Bonn et moi-même à Londres.

Ces propos du leader politique du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) montre clairement que sa nomination correspondrait beaucoup plus à une sanction politique plutôt qu'à une véritable volonté de représentativité du pays à l'étranger. Ce qui expliquerait cette effervescence dans tout le Yatenga à la diffusion du décret de nomination à la Radio nationale, tous l'exhortaient de refuser cet exil doré à Londres, et son refus de rejoindre son poste. Le président utilisa des manœuvres politiques pour le contraindre à rejoindre le poste à Londres.

Ensuite, le contexte international marqué par la guerre froide expliquerait le déploiement des représentations en direction du monde pro-occidental. (Doulaye C. Ki, 2008, p. 91) constate que si la répartition géographique de la représentation extérieure est acceptable, sa répartition idéologique laisse beaucoup à désirer car aucun pays à régime socialiste à fortiori communiste n'est couvert. En Afrique, le Ghana et le Mali sont toutefois des exceptions mais

on en comprend aisément les raisons⁵². Pour lui, la Haute-Volta est entièrement dans le camp capitaliste occidental. Il observe même que la réciprocité était de mise si l'on en croit la liste des pays qui ont accredité des Ambassades au Burkina Faso de 1960 à 1966 avec résidence ou non à Ouagadougou. Le tableau suivant nous donne une idée du premier maillage diplomatique organisé par le pays.

Tableau n°1 : Tableau des représentations extérieures de la HV en 1963

Ambassade	Résidence	Ambassade	Résidence	Ambassade	Résidence	Ambassade	Résidence	Ambassade	Résidence
France, Italie	Paris	Israël,	Jérusalem	USA,	Washington	Japon,		Togo	<u>Accra, Monrovia</u>
Belgique,	Bruxelles	Liban	Liban	Canada		République de Corée		Ghana, Liberia	
Luxembourg,	Bonn								
Pays-Bas	Londres								
RDA, Suisse									
Grande Bretagne									
Représentations Permanentes Institutions internationales	ONU, UNESCO, FAO	Washington Paris						Mali, Côte d'Ivoire	<u>Bamako, Abidjan</u>

Source : (Doulaye .C.KI, 2008, p. 90-91) ; (Yacouba Zerbo, 1985, p. 9-14)

Les données du tableau montrent une répartition des représentations diplomatiques de la HV dans le monde en 1963. Il ressort que le continent européen s'en sort avec 8 représentations diplomatiques regroupées dans 04 résidences, imputables aux liens coloniaux existants. L'Asie abrite 2 ambassades de même que le Moyen Orient.

Les Ambassades à Jérusalem, Beyrouth et Monrovia étaient communes aux pays du Conseil de l'entente. Pour (Henri Guissou, 1963, p. 43), cette représentativité à travers le monde répond au souci « de découvrir un monde qui, jusqu'à l'indépendance est resté

⁵² Les deux pays sont des voisins du Burkina Faso et le Burkina Faso passe par le port d'Accra pour certaines marchandises

inconnu par notre pays. Par la même occasion, faire connaître notre pays, ses hommes, ses ressources, sa civilisation et sa culture, ses aspirations les plus légitimes ». À l'opposé, Salfó Albert Balima (1996, p. 304) précise que :

Durant toute sa présidence, M. Yaméogo ignorera le monde socialiste. Il adressa même des philippiques peu fraternelles à M. Modibo Keita, président du Mali qui, se payant d'audace, lui avait conseillé d'accepter et de recevoir une délégation chinoise de Pékin qui voulait venir à Ouagadougou et lui remettre un message du président Mao Tsé Toung, relative à une active coopération sino-voltaïque.

L'ère Yameogo est marquée par l'ouverture de la Haute-Volta uniquement en direction des pays du camp capitaliste occidental qui en retour ont ouvert des ambassades à Ouagadougou. Pour Benoît Beucher, la diplomatie suivie par Yaméogo jusqu'à la fin de sa présidence en 1966 est : à géométrie variable, voire erratique, elle oscille sans cesse entre des gestes forts de souveraineté et le réalisme qui la conduit à limiter ses prétentions⁵³.

1.2 La diplomatie du Président Sangoulé

Dès son accession au pouvoir, le colonel Sangoulé Lamizana s'engagea à respecter les accords de coopération avec les États partenaires. Hors de ses frontières, il mène une politique de bon voisinage avec les proches africains, et d'amicale coopération avec le reste du monde (Salfó Albert Balima, 1996, p. 19-320). On dira que c'est sous sa présidence que la Haute-Volta s'ouvrit totalement au monde extérieur. Il normalise ses relations avec les pays limitrophes et surtout avec la France et le reste du monde.

Sangoulé Lamizana tant qu'il fut au pouvoir, et selon les moyens du pays entretient une politique active de coopération différente,

⁵³ Benoit Beucher, Le Burkina et son environnement géopolitique. Essai de mise en perspective historique consultable dans https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2015/03/42-_Article_Beucher.pdf

sinon opposée à celle de Maurice Yaméogo. Lamizana entra en relations diplomatiques avec tous les États du monde. Il opère, cependant, une ouverture idéologique marquée par l'établissement de relations diplomatiques avec l'Union Soviétique en février 1967 et dans les années 1970 avec les pays Arabes notamment la Libye (février 1972), la République Populaire de Chine, les deux Corées, etc., (L. Sorgo, 1999, p. 7).

Ainsi à la toile diplomatique existante, Lamizana va arrimer un nouveau maillage zonal en ouvrant des ambassades nouvelles en fonction des moyens du pays et favorisa l'ouverture à Ouagadougou des ambassades de tous les pays désireux de coopérer avec la Haute-Volta⁵⁴. Zerbo Yacouba (1979, p. 14) fait observer quatre phases dans l'évolution de la représentation diplomatique de la Haute volta [depuis l'indépendance] : la première phase va de 1960 à 1965, la deuxième de 1966 à 1971 [et concerne la présence de Sangoulé Lamizana], la troisième de 1971 à 1974 et la quatrième de 1974 à 1977. Il constate une certaine continuité dans la politique extérieure de la Haute-Volta.

Le réseau diplomatique connut une certaine extension de la coopération avec les pays socialistes et les pays arabes qui sont de vrais partenaires financiers. Malgré l'extension du réseau diplomatique, la tendance pro occidentale de la Haute-Volta demeure toujours affichée. Si de 1960 à 1977, la politique étrangère de la HV est restée stable, c'est parce que durant cette période il n'y a eu aucun évènement remarquable susceptible de modifier ses orientations antérieures.

Néanmoins, précisons que c'est au début de sa présidence, face aux difficultés financières, que la Haute-Volta a fermé certaines

⁵⁴ De 1966 à 1971 deux phénomènes importants ont marqué la politique étrangère de la Haute-Volta. D'abord de 1966 à 1967, ce fut la rétraction des représentations diplomatiques avec la chute de Maurice Yameogo. Les pays concernés sont la Grande Bretagne. Par contre de 1967 à 1971, le pays élargit sa diplomatie en URSS et en Roumanie.

ambassades et consulats à titre illustratif l'ambassade de Haute-Volta à Londres en 1966 et le Consulat de Koumassi⁵⁵. On retient avec (Salfo Albert Balima, 1996, 319) que la politique étrangère du président Sangoulé Lamizana était équilibrée, favorable aux intérêts du pays et de la communauté internationale.

1.3. La diplomatie voltaïque sous Saye Zerbo et Jean Baptiste Ouédraogo

Sous la présidence du Colonel Saye Zerbo (1980-1982) et celle du médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (1982-1983), de courte durée, il n'y a pas trop de changement dans la politique extérieure du pays, ces derniers s'étant attaqués aux affaires intérieures, c'est-à-dire aux problèmes socio-économiques et n'ont peut-être pas eu le temps de s'occuper de l'extérieur. Prononçant un discours devant la commission des ambassadeurs le 05 janvier 1984, Pierre Ilboudo, Ministre Plénipotentiaire et conseiller diplomatique auprès de la Présidence du Faso résume la politique étrangère du pays en ces termes :

À l'exception du cas du Conseil du Salut du Peuple première formule (CSP I)⁵⁶, la critique est unanime sur la politique extérieure des régimes d'avant le CNR. Alignée sur l'idéologie de l'ancienne métropole, dominée par le mode de production capitaliste, la politique extérieure de l'ex-Haute-Volta était l'instrument privilégié du lien ombilical avec l'ex-métropole⁵⁷.

⁵⁵2A5MAE274 : les archives font cas de la « réponse à la lettre confidentielle N°0061/AET du 02 mars 1966 et celle N°0106 relative à la fermeture de l'ambassade de la HV à Londres, l'ambassadeur la république de HV à Londres et des préparatifs pour la fermeture de l'ambassades. On y trouve un rapport de l'inspection technique des services

⁵⁶ 1A1MAE15 : un changement radical en politique extérieure à partir du 07 novembre 1982 avec l'avènement du CSPI qui décide une réorientation de la politique extérieure dans un sens plus progressiste Il proclame sa volonté de changer l'ordre ancien des choses tant en politique intérieure qu'extérieure.

⁵⁷ 1A1MAE15, la diplomatie burkinabé d'avant le CNR :5 Août 1960-4 août 1983.

Il poursuit en disant qu'une des caractéristiques de cette politique, c'est la bonne conscience des fausses valeurs de sa diplomatie dite modérée. En effet, modération, mesure, prudence pour ne pas dire parfois attentisme et temporisation ont longtemps caractérisé la politique extérieure de l'ex-Haute-Volta notamment de 1960-1980. En somme, on a assisté à une politique de démission nationale par suivisme, [par]aventurisme et équilibr[isme]⁵⁸». Cependant, la Révolution démocratique et populaire opéra une rupture totale avec l'histoire diplomatique du pays en instituant un nouvel ordre dans la politique étrangère, en particulier celle avec le monde occidental notamment la France et les États-Unis d'Amérique.

2. La politique étrangère du CNR. De la rupture au bloc de l'Est

La politique tant intérieure qu'extérieure de la Révolution procède des idées d'un parti marxiste, la LIPAD-PAI (Salfo Albert Balima, 1996, p. 358). Ainsi, l'avènement en 1983 du Conseil National de la Révolution (CNR) est suivi de répercussions sur la coopération avec le monde occidental. La politique étrangère étant d'inspiration marxiste, les contradictions idéologiques étaient prévisibles pour deux raisons : D'abord, le CNR qui prend les rênes du pays le 04 août 1983, avait clairement énoncé la finalité de sa politique étrangère, ce qui tranche avec le passé diplomatique du pays. L'ultime visée est inscrite dans le grand dessein national qu'est la construction de l'État de démocratie et l'émergence de la société nouvelle⁵⁹.

Ensuite, régime de type nationaliste et populaire, le socialisme affiché par les autorités du CNR se voulait spécifique, notamment dans sa politique étrangère. Pour ce faire, il fait très vite connaître sa ligne de conduite à la communauté internationale à savoir la lutte anti-impérialiste contre l'occident. Il noua des relations solides avec

⁵⁸ *Idem*

⁵⁹ Ministère des relations extérieures, 1990, *Analyse critique de l'action diplomatique, Ouagadougou*, 15-17 mars, p. 2.

tous les pays dits progressistes d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Ce qui n'est pas sans incidence sur les relations avec l'ancienne métropole. (Salfo Albert Balima, 1996, p. 364) qualifie les relations franco-burkinabé pendant la période révolutionnaire des plus tumultueuses pour les raisons suivantes :

Anticolonialiste viscéral et intégral, Sankara était homme à en vouloir aux Français, même pour les péchés de leurs ancêtres [...]. Les relations avec la France sont empreintes d'une dose de contradiction et de paradoxe.

Malgré son désir de se départir du joug de la métropole, le pays comptait sur l'aide bilatérale et sur le parrainage de la France auprès des institutions financières internationales pour fonctionner.

Pour la mise en œuvre, les structures de conception et de contrôle de la politique étrangère cadrent avec ses ambitions. (Doulaye C. KI, 2019, p. 30) affirme que le CNR et son président avaient la haute main sur la politique étrangère et la diplomatie, allant même jusqu'à marginaliser le Ministère de tutelle, celui des affaires étrangères. Au sommet de la conception se trouvent le Conseil National de la Révolution (CNR) et son président, Thomas Sankara. Mais, il est épaulé par d'autres structures telles que sa « sous-commission des relations extérieures » et la « Division des Affaires étrangères et la coopération de la présidence ». Le Président du CNR jouait un rôle très important en matière de politique étrangère au point que (Doulaye C. Ki, 2019, p. 30) le qualifie de véritable bête politique de la scène internationale. Il aime les joutes internationales et il n'aurait jamais laissé à personne de prendre les décisions importantes relatives à la nouvelle politique étrangère du pays. Il se méfiait des grands commis de l'État qui, d'habitude, contrôlent les rouages de la diplomatie parce que formés, selon lui, dans le moule de l'impérialisme.

Les grands sujets tels l'impérialisme, la décolonisation, l'indépendance nationale, la dignité africaine, la lutte contre l'apartheid étaient des thèmes qu'il maîtrisait et aimait développer à loisir afin de donner la vision nécessaire aux autres structures. Les grandes directives de politique étrangère viennent directement du Président du CNR.

La révolution démocratique et populaire voyait dans le ministère des Affaires Étrangères que ses adeptes appelaient volontiers Ministère des "Affaires Étrangères", une officine de tous les vices qu'arborait le régime (Doulaye C. KI, 2019, p. 41). L'image des diplomates en redingote, nœud papillon, queue de pie, discutant le verre de champagne à la main trottait dans toutes les têtes, assimilant ce haut fonctionnaire à un indémodable bourgeois » (Doulaye C. KI, 2019, p. 41). Une vision négative du diplomate qui a occasionné une crise de confiance entre le diplomate "traditionnel" et le pouvoir révolutionnaire avec nécessairement des conséquences sur la conduite de la diplomatie. À cela s'ajoute les nombreux centres d'impulsion de la décision diplomatique qui soulevaient quelques fois de sérieuses querelles d'attributions et de frictions parfois personnalisées.

À l'avènement du CNR, le Burkina Faso comptait 14 représentations diplomatiques dont 4 en Europe occidentale (Paris, Bonn, Bruxelles, Copenhague), 1 dans les pays socialistes d'Europe (Moscou), 3 en Afrique (Accra, Abidjan, Lagos). À cet égard, il faut signaler que Bamako a été fermée en 1975 suite à la petite guerre Mali-Burkina⁶⁰, 1 en Asie (Pékin) et 2 au Moyen-Orient (le Caire et Ryad). Avec ce nombre limité de représentations, le Burkina Faso a essayé de couvrir le maximum de pays dans le monde en donnant à chaque représentation un large champ d'action (Doulaye C. Ki, 2019, p. 95). En 1982, aux termes du Décret N-81-

⁶⁰ Elle est dite petite guerre Mali-Burkina Faso, car une deuxième guerre opposera les deux en 1985.

0226/PRES/CMRPN/MAE-C du 5 mai 1981, la diplomatie burkinabé touche près de 80 pays et Organisations internationales selon la répartition suivante :

Tableau n°2 : Les représentations diplomatiques à l'avènement du CNR

Hors d'Afrique

Ambassade à Paris	France, Algérie, Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie, Libye, Ordre, Souverain de Malte, UNESCO, FAO
Ambassade à Bruxelles	Belgique, Luxembourg, Pays Bas, Grande Bretagne, Saint-Siège, Roumanie, CEE
Ambassade à Bonn	République Fédérale d'Allemagne, Albanie, Autriche, Suisse, Yougoslavie, ONUDI
Ambassade à Moscou	URSS, RDA, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie
Ambassade à Copenhague	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
Ambassade du Burkina à Washington	États-Unis d'Amérique, Argentine, Brésil, Mexique, Venezuela, République de Corée.
Ambassade à Ottawa	Canada
Ambassade à Pékin	République Populaire de Chine, Bangladesh, République Populaire et Démocratique de Corée, Inde, Japon, Pakistan, République Démocratique du Vietnam.
Ambassade à Djeddah	Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Sultanat d'Oman, Qatar, Koweït, Irak, Bahreïn.
Représentation permanente à New York	ONU, Cuba

En Afrique

Représentation du Burkina Faso à Abidjan	Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Mauritanie.
Ambassade à Accra	Ghana, Togo
Ambassade à Lagos	Nigeria, Benin, Gabon, Rwanda
Ambassade au Caire	Égypte, Soudan, Turquie, Grèce, Liban

Sources : D. C. Ki, 2019, p. 43-44

Les données du tableau laissent percevoir la dynamique des relations diplomatiques depuis les indépendances jusqu'en 1982. En effet, la diplomatie burkinabé évolue essentiellement dans l'ère géographique des pays occidentaux. Outre, les relations avec Moscou et Pékin, le pays entretenait très peu de relations avec les pays de mouvance révolutionnaire. Le Président du CNR opta pour un changement de cap et entreprit d'opérer un rapprochement avec les pays socialistes ou révolutionnaires en élargissant son champ diplomatique dans un recentrage favorable aux pays progressistes (Doulaye C. Ki, 2019, p. 43-44).

Ce changement est imputable à l'orientation révolutionnaire progressiste du régime. Ce qui justifierait l'étendue de la juridiction de Moscou à Tirana (Albanie), l'ouverture en 1984 des Ambassades résidentes à Alger, Tripoli et la Havane, la réouverture en 1986 de l'ambassade du Mali⁶¹ et la décision d'ouvrir une ambassade à Rome (Italie) en 1984. L'existence de la Commission de l'UA, commande une projection d'ouvrir une Ambassade à Addis-Abeba mais cela ne sera une réalité qu'après l'avènement du CNR. Des Consulats soutiennent les ambassades et représentations permanentes. Selon (Doulaye C. Ki, 2019, p. 45) quand le CNR arrivait au pouvoir, le seul consulat de plein exercice après la fermeture depuis 1966 de

⁶¹ Le Burkina Faso avait fermé son ambassade à Bamako en 1975 suite aux différentes périphéries politico-militaires. Ces périphéries étant terminées, le Burkina a réouvert son ambassade.

celle de Koumassi (Ghana) est le consulat général du Burkina Faso à Bouaké⁶².

Cette situation s'expliquerait par le fait que les régimes précédents ont beaucoup misé sur les Consuls honoraires pour la défense des intérêts du pays et des burkinabé à l'extérieur et on en dénombrait une trentaine à l'avènement du CNR. Le CNR semble cautionner la pratique de nomination des Conseils honoraires pour des calculs financiers, les ressources pouvant être réinvestis au Burkina Faso. Le Ministère des relations extérieures envisagea l'ouverture de nouveaux Consuls à Karthoum, Niamey, Lomé et Luanda ou Hararé ».

Toutefois, les représentations diplomatiques du Burkina Faso connurent quelques difficultés financières qui ont occasionné les problèmes de gestion des logements et résidences, manque de moyens matériels récurrents et un problème de personnel qualifié. Avec le Front populaire et la quatrième république, quelle sera la nouvelle orientation de la diplomatie du Burkina Faso ?

3. L'ère Compaoré : continuité ou recyclage de la diplomatie ?

3.1. Sous le Front Populaire

Après quatre (4) ans d'exercice du pouvoir, le Front Populaire succède au CNR en octobre 1987. Bien que qualifié de rectificateur des fautes et des erreurs du CNR, le Front Populaire n'apporta pas un grand changement en matière de politique étrangère. Il réaffirme sa politique anti-impérialiste et internationaliste⁶³. On constate même une certaine constance dans ce domaine en dépit de la volonté

⁶² Un consulat fut aussi conassigné à Abengourou par le CNR.

⁶³ Avec sa nouvelle politique extérieure progressiste s'articulant autour de grands thèmes tels la coopération, l'intégration régionale et sous régionale, la lutte contre l'impérialisme, le sionisme, le racisme et l'apartheid, le Burkina ne se contentera plus de jouer à se faire une place sur l'échiquier international, mais de peser, autant que lui permettent ses moyens, sur le cours des événements.

de dynamiser la nouvelle vision révolutionnaire qu'elle entendait défendre.

Ainsi, dans le message qu'il a adressé à la nation le 16 janvier 1988, à l'occasion de la présentation des vœux du Nouvel An par le corps diplomatique, le président du Front populaire a précisé : « Nous ne le rappellerons jamais assez : le Front populaire et son gouvernement travailleront à raffermir les liens amicaux de coopération avec tous les États, sur la base des intérêts réciproques et dans le respect de la souveraineté nationale, pour un monde de paix et de bonheur. » (Jean Baptiste Kambiré, 1992).

C'est le début d'une normalisation des rapports avec tous les voisins, avec la France, premier partenaire en matière de coopération, puis avec le reste du monde. Le Burkina Faso va progressivement privilégier les relations diplomatiques avec la France et les 188 pays amis, notamment la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Lybie... au détriment des pays d'obédience révolutionnaire qui étaient les favoris de la révolution burkinabé : la Russie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, le Cuba, le Ghana, l'Ouganda, le Congo et les peuples et associations en lutte : la Palestine, l'African National Congress (ANC), le Front Polisario, etc. L'axe Paris-Ouagadougou marche désormais à merveille, donnant des assurances au chef de l'État d'agir en toute impunité sur la scène nationale et internationale ». (Vincent Ouattara, 2014, p. 187-188).

Parlant de politique extérieure du Front Populaire, (Jean Baptiste Kambiré, 1992) précise que « bien que pourfendant l'impérialisme du type capitaliste, l'État Burkinabè dirigé par le Front Populaire n'a pas renoncé à la coopération avec le groupe des pays appartenant à ce bloc. Au contraire, il s'est attelé à aménager ces relations en fonction de la nouvelle vision dite réaliste ».

Dans une réflexion prospective sur la politique extérieure⁶⁴ en 1989, il ressort que la diplomatie du Burkina Faso gagnerait à s'intéresser davantage à de nouvelles régions d'intérêt certain. Il s'agit notamment de l'Amérique latine (Brésil) et de l'Asie du Sud-Est. Au titre de l'ouverture de nouvelles représentations diplomatiques et consulaires, Addis-Abeba et Genève sont des centres d'intenses activités diplomatiques et autant que faire se peut le Burkina Faso doit être présent. Pour une meilleure défense des intérêts de nos ressortissants à l'étranger, l'ouverture d'un consulat à Lomé et à Niamey dans un premier temps est à envisager sérieusement. En termes de représentations diplomatiques, le Front Populaire, n'a pas procédé à des ouvertures mais à des aménagements, voire des innovations.

Par exemple, la mission diplomatique implantée à Lagos était dirigée depuis sa création en 1990 par un Chargé d'affaires en titre a connu un changement, le premier responsable n'est plus un Chargé d'affaires et sa compétence fut élargie. Au niveau de la distribution géographique, certains aménagements ont également été faits. À titre illustratif :

Avant le 23 mai 1988, l'Ambassade du Burkina à Accra couvrait les pays suivants : Ghana, Libéria, Congo, Angola et Tchad. Dès le 23 mai 1988, cette Ambassade couvrait le Ghana, le Congo, l'Angola et le Zaïre. La couverture du Libéria a été attribuée à l'Ambassade implantée à Abidjan. Celle-ci voit sa juridiction amputée du Cameroun et de la Centrafrique. Ces deux pays et le Tchad relèveront de la juridiction de l'Ambassade implantée à Lagos (Jean Baptiste Kambiré, 1992).

Cette répartition géographique a été agréée par le conseil des Ministres en sa séance du 23 mai 1988 et a été régularisée par le kiti

⁶⁴ 1A2REX4 CR de réunion sur la redynamisation des relations extérieures et de son action en 1989

n°AN VI-0139/FP/REX du 30 décembre 1988 portant définition des juridictions des missions diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (Lassina Bitié, 2021, p. 26-27). Un élargissement des relations qui allait s'intensifier avec l'ouverture démocratique.

3.1. Sous la IV^e République

Le retour à l'État de droit inaugure une diplomatie active aux élan multiples. En effet, le mois de janvier 1991 connaît l'instauration officielle de l'État de droit suivi de l'adoption d'une constitution démocratique plébiscitée par un référendum populaire le 2 juin 1991, signe du multipartisme. L'élection présidentielle eut lieu le 1^{er} décembre 1991 au terme de laquelle le président Blaise Compaoré, unique candidat, sort vainqueur. Le processus électoral s'est achevé par les élections législatives qui eurent lieu le 24 mai 1992 avec également une victoire du parti majoritaire (ODP/MT) qui en sort avec 78 sièges sur un total de 107 permettant ainsi l'avènement de la IV^e République (Salfó Albert Balima, 1996, p. 386-387).

Cette ouverture démocratique du pays nécessite une réorientation de la politique étrangère avec la reprise des relations avec le monde occidental. Ainsi, après de nombreux ateliers et séminaires organisés à partir de 1995, les acteurs de la diplomatie burkinabè forgèrent un concept nouveau dont l'objectif majeur était de mobiliser un partenariat nécessaire à la mise en œuvre des vastes programmes de développement : « la diplomatie de développement » (K. Julien Natielse, 2013, p. 381) évoque le recyclage de la diplomatie burkinabè, à cette période, pour soigner l'image du Président arrivé au pouvoir à travers un coup d'État. Pour ce faire, le président Compaoré opte pour une politique diplomatique offensive à l'effet de renouer le fil de la coopération et de l'entente avec tous les pays qui sont en froid avec le Burkina Faso. C'est à ce prix qu'il se positionne plus tard en tant que pilier de la France-Afrique dans la sous-région ouest africaine.

La couverture diplomatique et consulaire de l'ère Compaoré se caractérise par la fermeture des ambassades du Burkina Faso dans les pays progressistes anti-impérialistes à savoir Moscou, Téhéran, et de Beijing respectivement en Fédération de Russie, en république Islamique d'Iran et en République populaire de Chine. En effet, pour (Lassina Bitié, 2021, p. 33), le critère idéologique n'étant plus d'actualité dans le choix diplomatique, on peut comprendre le peu d'intérêt que le Burkina Faso accorde à ces pays progressistes. Elle se caractérise aussi par des ouvertures de consulats généraux et d'ambassades (confère tableau n°2 ci-dessous).

En clair, l'ouverture diplomatique débuté au lendemain de l'indépendance du pays a atteint son niveau le plus élevé sous la quatrième république en témoigne l'ouverture des représentations touchant presque tous les continents et couvrant de nombreux pays comme nous le montre le tableau suivant.

Tableau n°3 : Les représentations diplomatiques du Burkina Faso ouvertes sous la IVe république

N°	Missions diplomatiques et consulaires	Date d'ouverture
01	Ambassade du Burkina Faso à Rabat au Maroc	1994
02	Ambassades du Burkina Faso à Taiwan en Chine	1994
03	Ambassade du Burkina Faso à Tokyo au Japon	1994
04	Ambassade du Burkina Faso à Addis-Abeba en Éthiopie	1995
05	Ambassade du Burkina Faso à Dakar au Sénégal	1999
06	Ambassade du Burkina Faso à Tunis en Tunisie	2005
07	Ambassade du Burkina Faso à Pretoria en Afrique du Sud	2007
08	Ambassade du Burkina Faso à Brasilia au Brésil	2008
09	Ambassade du Burkina Faso à N'Djamena au Tchad	2013
10	Consulat Général à Abidjan en Côte-D'Ivoire	1991
11	Consulat Général à Koumassi au Ghana	2005
12	Consulat Général à Niamey au Niger	2007
13	Consulat Général à Libreville au Gabon	2010

Source : (Lassina Bitié, 2021, p. 34), (Arouna Sanou, 2020, p. 89)

Les données du tableau laissent apercevoir un maillage géographique étendu et acceptable. Ces missions diplomatiques et consulaires viennent compléter celles créées par les prédécesseurs du Président Compaoré. Cette répartition zonale va de l'Asie du sud-Est au Brésil en passant par l'Afrique du Nord. Pour les consulats, l'accent a été mis sur les pays voisins à l'exception du Gabon. Après la dislocation du bloc communiste, et le monde étant devenu unipolaire, les seuls arguments qui guident cette répartition sont les intérêts réciproques du pays et des pays amis.

Ce réseau diplomatique, ci-dessus évoqué, a permis au Burkina Faso de mener des actions d'envergure au niveau national, sous régional et international. La volonté des autorités burkinabé de faire du Burkina Faso un pays émergent dans la sous-région et rayonnant dans le monde se traduit à travers les discours et les différents documents de politique et d'orientation stratégique. La diplomatie du Président Compaoré se distingue de celle de ses prédécesseurs par l'organisation des grandes manifestations internationales et la résolution des conflits dans la sous-région et en Afrique.

La force de sa diplomatie amena le pays à obtenir le siège de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Aussi, le Président Compaoré a travaillé à faire de la diplomatie burkinabé, l'expression et la défense de nos intérêts dans nos relations internationales. Le succès de la diplomatie a permis au Burkina Faso de siéger au Conseil de sécurité de l'ONU en 2008-2009, au Conseil de Paix, et de Sécurité de l'Union Africaine ; où le Burkina Faso a occupé la vice-présidence puis la présidence de la CEDEAO avec son Excellence Kadré Désiré Ouédraogo.

La politique d'ouverture menée par les autorités après la mise en place de la 4eme République qui correspond à la période de mise en œuvre de la diplomatie de développement a eu pour résultats, l'émergence du Burkina Faso comme puissance diplomatique régionale et continentale africaine⁶⁵. Elle confère une audience accrue au pays sur le plan international comme en attestent les nombreuses sollicitations du chef de l'État et la succession à Ouagadougou de plusieurs personnalités de premier plan et d'horizon divers (Chefs d'État et de gouvernements, responsables d'organisations internationales, etc.).

Cette diplomatie a porté ses fruits à travers l'organisation de plusieurs rencontres internationales dans la capitale : Ouagadougou Conférence Ministérielle de la Francophonie (décembre 1994), réunion des ministres africains de l'économie et du Plan et des Représentants résidents du PNUD de région Afrique (janvier 1996), réunion de la Commission Africaine des droits de l'homme (avril 1996), Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (Avril 1998), Sommet France-Afrique (décembre 1996) CAN 98, Sommet de l'OUA⁶⁶, etc.

⁶⁵ Ministère des Affaires étrangères, Vié Conférence des ambassadeurs et consuls généraux sur le thème : la rationalisation de l'action diplomatique burkinabé pour une coopération plus efficiente, testes des communications, Ouagadougou, 22-èè avril, 1996, P.4.

⁶⁶ Idem, p.5

La politique d'ingérence observée sous le Front Populaire a laissé la place à la politique de paix et de bons offices. Cette politique a bien réussi avec le renforcement du rôle de médiation du Burkina en Afrique puisque c'est principalement Blaise Compaoré qui est sollicité par ses pairs de la CEDEAO pour le règlement des différentes crises qui ont secoué la sous-région. Il est successivement désigné comme médiateur dans les crises qui ont secoué le Togo⁶⁷, la Côte d'Ivoire, la Guinée ainsi que le conflit Touareg et des crises régionales telles que celle du Darfour où son représentant a joué le rôle de médiateur pour l'ONU et l'Union Africaine.

Les soldats burkinabè ont également pris part aux opérations de maintien de la paix au Darfour et dans d'autres pays comme le Tchad, Haïti, le Congo, le Mali, la Guinée Bissau (William Combar, p. 48-53). Cette période a connu également l'envoi d'observateurs militaires et civils burkinabé dans les pays africains en crise : Niger, Liberia, Burundi, camps de réfugiés Rwandais au Zaïre. Elle a consacré l'ouverture du Burkina Faso vers de nouveaux partenaires, notamment en Asie : Taiwan, Inde, Japon, Corée du Sud, Indonésie, Malaisie, Singapour⁶⁸, etc.

C'est le lieu aussi de noter l'accession ou l'élection de plusieurs cadres burkinabé à des postes de hautes responsabilités dans les organisations internationales ou interafricaines (ONU, Corps commun d'inspection, Comités des droits de l'enfants, Comité contre la discrimination à l'égard des femmes, Secrétariat General adjoint de l'OUA, etc.

La diplomatie de développement a été couronnée par des succès enregistrés dans tous les domaines confondus, sur l'échiquier international qui confère au pays une position de respectabilité et de crédibilité. Néanmoins, des remarques peuvent être faites

⁶⁷ <https://www.blaisecompaore.com/politique-exterieure> consulté le 05/04/2022 à 10h57mn

⁶⁸ Ministère des Affaires étrangères, op.cit.p.5

concernant le déploiement des missions diplomatiques du Burkina Faso dans le monde. Faisant une critique de la carte diplomatique du Burkina Faso, Lassina Bitié (2021, p. 47) observe une mauvaise répartition des Missions Diplomatiques et Consulaires dans le monde. Une des faiblesses du système diplomatique burkinabè reste l'absence totale en (Océanie) ou la faible représentation physique de représentations diplomatiques burkinabè dans certaines régions du monde (Afrique centrale, Europe Centrale et Orientale, Moyen-Orient et Asie du Sud-Est) qui sont juridiquement couvertes par des Missions Diplomatiques géographiquement éloignées. En effet, il y a certaines ambassades comme celles en Afrique du Sud, en Égypte, au Brésil ou en Italie qui couvrent au moins dix pays. Cela limite véritablement l'efficacité de ces ambassades à représenter le Burkina Faso et à y mener une mission de prospection dans chacun de ces pays en vue de contribuer au développement du Burkina Faso. Les ressources financières, la mise en balance des intérêts et la charge des engagements pourraient justifier ces absences.

Conclusion

Fortement influencée par l'ancienne métropole, la politique extérieure de la Haute-Volta, a été longtemps caractérisée par une extrême prudence et une modération qui, à certains égards, se sont apparentées à de l'attentisme. En conséquence, hormis l'action de quelques fortes personnalités, la diplomatie voltaïque s'est souvent accommodée de suivre et de subir les événements⁶⁹. La politique extérieure de la Haute-Volta a été d'abord le fait d'amateurs avant que des professionnels ne prennent le relais. Sous la première République, elle fut « marquée par des hésitations, des changements perpétuels et spectaculaires d'alliances ».

⁶⁹Ministère des relations extérieures, 5ème Conférence des Ambassadeurs, Document de travail. Thème : La politique étrangère du Burkina Faso dans la perspective de l'an 2000, Ouagadougou mars 1993, P.1.

Ces hésitations ont été favorisées par les enjeux géopolitiques sous régionaux. L'ouverture des premières représentations diplomatiques de la Haute-Volta à l'étranger a été en direction du monde occidental imputable aux liens coloniaux. C'est ainsi qu'à partir de 1961, la diplomatie burkinabé se déploie à travers le monde pour tisser des liens d'amitiés et de coopération avec certains pays, créant ainsi le tout premier réseau diplomatique du pays constitué d'ambassades et de consulats.

La diplomatie de la IIe et IIIe République du Président Lamizana est jugée par certains observateurs acceptable car elle occasionna une ouverture du pays au monde. Une tradition diplomatique pro occidentale semblait caractériser les premiers moments de la diplomatie voltaïque jusqu'au 04 août 1983 avec l'avènement de la RDP qui marque une rupture dans la conduite des affaires extérieures. La RDP ne tarda pas à faire connaître sa ligne de conduite à la communauté internationale à savoir la lutte anti-impérialiste contre l'Occident. Il noua des relations solides avec tous les pays dits progressistes d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Mais elle sera de courte durée.

Le Front Populaire (FP) qui succéda au CNR n'apporta pas un grand changement en matière de politique étrangère. Il s'est contenté de réaffirmer sa politique anti-impérialiste et internationaliste. Toutefois, le Front Populaire créa une détente dans les relations avec le monde occidental ou pour se repositionner dans le giron français avec des aménagements des zones de couverture des représentations diplomatiques. Il apparaît clairement une certaine duplicité dans la diplomatie burkinabé sous le FP car il est difficile d'être anti impérialiste et d'adopter une diplomatie pro occidentale.

L'ouverture démocratique du pays rime avec la mise en œuvre du concept de la diplomatie du développement qui permit au Burkina Faso de rayonner en Afrique et dans le monde faisant de la capitale un carrefour de rencontres de haut niveau et du président du Faso,

un médiateur dans les crises que connaît le continent. Il ressort de cette étude que la politique étrangère du Burkina Faso, de la première république à la quatrième, oscillait entre continuité, rupture et continuité. Aussi, l'Océanie est une région égarée de la diplomatie burkinabè.

Bibliographie

Traoré Mélégué, Diplomate et Ancien président du Parlement (1997-2002), 2021. <https://www.blaisecompaore.com/politique-exterieure> consulté le 05/04/2022 à 10h57mn.

BEUCHER, Benoît., "Le Burkina et son environnement géopolitique. Essai de mise en perspective historique", https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2015/03/42-_Article_Beucher.pdf consulté le 05/04/2022 à 10h05mn.

Ministère des Affaires Étrangères (1A1MAE1), 1962, *Rapport de la conférence des diplomates voltaïques*, organisation du Ministère des affaires étrangères, Ouagadougou.

1A1MAE15, La diplomatie burkinabé d'avant le CNR, 5 Août 1960-4 août 1983.

2A5 MAE 273, *Ambassades de la Haute-Volta à Londres : Rapport confidentiel de vérification de l'inspection générale des finances et des affaires administratives de la Présidence de la République*, 6 avril 1966.

Ministère des Relations Extérieures (1A2REX4), *Compte rendu de réunion sur la redynamisation des relations extérieures et de son action en 1989*.

Ministère des relations extérieures, 1990, *Analyse critique de l'action diplomatique*, Ouagadougou, 15-17 mars 1990.

Ministère des relations extérieures, *5ème Conférence des Ambassadeurs, Document de travail. Thème : La politique étrangère du Burkina Faso dans la perspective de l'an 2000*, Ouagadougou mars 1993.

Ministère des Affaires étrangères, *VIème Conférence des ambassadeurs et consuls généraux sur le thème : la rationalisation de l'action diplomatique*

burkinabé pour une coopération plus efficace, textes des communications,
Ouagadougou, 22-ème avril, 1996.

Balima, Salfo Albert, *Légendes et histoire des peuples du Burkina Faso*,
Paris, éd. J. A. Conseil, 1996.

BITIE, Lassina, 2021 *Analyse critique de la carte diplomatique du
Burkina Faso de 1983 à 2021*, Institut des Hautes Études
Internationales (INHEI), Mémoire de fin de cycle pour l'obtention
du Diplôme d'ESDRI.

COMBARY, William, *La contribution de l'armée à la politique étrangère
des États : le cas du Burkina Faso*, mémoire de fin de cycle, option
diplomatie, INHEI.

COLLIARD, Claude-Albert, 1961, "La Convention de Vienne
sur les relations diplomatiques", *Annuaire français de droit international*,
volume 7, p. 3-42 ; doi : <https://doi.org/10.3406/afdi.1961.1076>
consulté le 05/04/2022 à 11h55mn

GUISSOU, Henri, 1963, *République de Haute-Volta*, Livre d'or.

KAMBIRE, Jean Baptiste, 1992, *La politique étrangère du Burkina
Faso sous le front Populaire*, mémoire de fin de cycle, Diplomatie,
Ouagadougou, ENAM.

KI, Doulaye C., 1983, *Introduction à la politique étrangère du Burkina
Faso, T.1. La période voltaïque : de l'indépendance à la révolution d'Août*,
Ouagadougou, Presses africaines, 2010.

KI, Doulaye C., 2019, *Introduction à la politique étrangère du Burkina
Faso, T.2, La politique étrangère de Thomas Sankara 1983-1987*,
Ouagadougou, Presses africaines.

Natielse, Koulega Julien, 2013, *Le Burkina Faso de 1991 à nos jours
: entre stabilité politique et illusionnisme démocratique*, thèse de Doctorat en
Science politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Lejeal, Fr, 2005 *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala.

OUÉDRAOGO Kango Gerard, 2009, *Chronique de soixante années
de lutte politique*, Ouagadougou, Imprimerie FCZ Trading.

SORGO, Léandre, 1999, *La politique étrangère du Burkina Faso sous la IV^e République : la diplomatie de développement*, mémoire de maîtrise, UFR/science juridiques et politiques, Université de Ouagadougou.

OUATTARA, Vincent, 2014, *L'Ère Compaoré Politique, crimes et gestion du pouvoir*, Éd. Publibook.

SANOU, Arouna, *Les enjeux des représentations diplomatiques du Burkina Faso en Afrique*, Mémoire de fin d'études en diplomatie, INHEI, 2020.

SOMA, Issa, 1997, *La politique étrangère du Burkina Faso sous la IV^e République : Étude analytique*, Ouagadougou, Mémoire de fin d'étude en diplomatie, ENAM.

ZERBO, Yacouba, 1985, *Les relations politiques, économiques et diplomatiques de la Haute-Volta (Burkina Faso) avec la France, la Côte-d'Ivoire et le Mali de 1960 à 1980*, Rapport de DEA, Université, Paris I Panthéon Sorbonne.

ZERBO, Yacouba, 2007, « La problématique de la diplomatie régionale de la Haute-Volta (Burkina Faso) sous la première République : 1960-1966 (avec la Côte d'Ivoire, le Mali et le Ghana) », in *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Série A, Vol.005, Juin, p. 172-178.